



Union Nationale des Arbitres de Football
SECTION DEPARTEMENTALE LOIRE



Cher collègue,

Pratiquement une saison et demie sans arbitrage doit commencer à manquer à la plupart d'entre vous.

Après cette satanée épidémie qui a bousculé toutes nos habitudes et rythmes de vie et dont la tendance semble enfin régresser..... J'espère que peu ou pas d'arbitres n'ont été concernés par cette contagion et que vous êtes prêts à reprendre le chemin des terrains de foot pour la prochaine saison, car il faudra bien un jour ou l'autre reprendre notre vie associative.

Le football reprenant ses droits, il vous faut remettre à jour vos dossiers arbitre et dans la foulée votre cotisation UNAF qui est un complément pour votre mission de service public.

Notre UNAF nationale ayant pris la décision judicieuse de proroger la cotisation de la saison 2020/2021 sur celle de 2021/2022 ; nombreux d'entre vous seront ainsi en conformité avec nos effectifs unafistes.

Mais les retardataires de l'automne dernier devront rapidement s'acquitter de cette quote-part afin d'être opérationnels et protégés pour le début des nouvelles compétitions.

Comme auparavant vous avez la possibilité de régler par le moyen de votre choix, mais je vous rappelle aussi que l'amicale Loire vous donne la possibilité de cotiser par carte bancaire sécurisée sur : <https://www.payassociation.fr/unaf-loire/licence>.

Vous trouverez dans vos documents, un PDF présentant un livret que l'Amicale Loire a fait éditer pendant cette période sans activité. Ce livret, en format cartonné, vous sera distribué pour l'AG de reprise en septembre. Il vous renseignera et vous éclairera dans certaines situations de votre fonction arbitrale.

Je terminerais donc en vous encourageant à adhérer le plus nombreux possible au club des arbitres qu'est l'UNAF seul partenaire de la commission des arbitres pour vous représenter auprès des instances du football à tous les échelons de la fédération.

A bientôt sur les terrains.....

Amitiés

J.L. FOREST
Président UNAF Loire